Humanitaire
Enjeux, pratiques, débats

37 | 2014
Accès aux soins et protection sociale : une autre Europe est-elle possible ?

La sécurité des humanitaires en question

Stéphane Vinhas

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/humanitaire/2916
ISSN : 2105-2522

Éditeur
Médecins du Monde

Édition imprimée
Date de publication : 1 mars 2014
Pagination : 74-85
ISSN : 1624-4184

Référence électronique
Stéphane Vinhas, « La sécurité des humanitaires en question », *Humanitaire* [En ligne], 37 | 2014, mis en ligne le 21 mars 2014, consulté le 24 octobre 2022. URL : http://journals.openedition.org/humanitaire/2916

Tous droits réservés

La sécurité des humanitaires en question

Par Stéphane Vinhas

La sécurité est devenue une donnée incontournable dans la mise en place des missions d'aide internationale. Mais lorsque l'action humanitaire est empêchée ou menacée, comment assurer son efficacité et sa qualité ? Comment répondre à ce dilemme de l'éthique humanitaire ? Longtemps volontaire sur le terrain puis salarié au siège de Médecins du Monde, Stéphane Vinhas partage ici ses expériences et réflexions personnelles sur ce sujet.

Nombre de penseurs ont théorisé une vision pessimiste de l'Homme, dans la lignée du fameux « l'Homme est un loup pour l'Homme[1] ». Les conflits et les difficultés rencontrées par les hommes ne seraient au final que de leur propre fait… Pour autant la charité, l'altruisme et la solidarité sont aussi des dimensions de la réalité humaine. En 2014, les conflits continuent et les menaces contre les humanitaires persistent. Dans des contextes d'intervention dangereux, les raisons de la présence des humanitaires sont aussi les principales causes des risques encourus. Dans les environnements sécuritaires les plus dégradés – où l'appareil étatique est soit complice soit affaibli[2] –, les besoins sont aussi souvent les plus cruciaux. Comment alors apporter de l'aide dans un contexte qui « n'aide pas »?

La sécurité, composante primordiale de l'approche humanitaire

Par définition, le mot « humanitaire » signifie « qui s'intéresse au bien de l'humanité, qui cherche à améliorer la condition de l'homme[3] ». Cette posture est définie comme altruiste. On la croit source d'une bienveillance évidente. Si cette dernière a pu un temps profiter aux acteurs humanitaires, cela fait de nombreuses années qu'elle ne leur apporte plus aucune aura protectrice sur le terrain. Comme le souligne Pierre Gassman, « il est maintenant établi que les travailleurs humanitaires sont devenus partout dans le monde des cibles choisies, délibérées et directes de groupes terroristes[4] ». Depuis 1997, une base de données est mise à jour et des rapports sont produits par le Aid Worker Security Database (AWSD)[5]. Les incidents de sécurité concernant les humanitaires ne sont pas nouveaux, mais ils ont évolué en type, en intensité et en nombre ces dernières années.

Les humanitaires courent plusieurs risques dans des contextes sécuritaires complexes[6] : attaques délibérées par des groupes armés criminels ou faits de banditisme, attaques indiscriminées de belligérants (mines) et terroristes (attentats) ou encore « dommages collatéraux » lors d'opérations militaires des acteurs armés engagés avec qui ils ne sont pas en coordination. Les enlèvements à but lucratif sont aujourd'hui mentionnés comme la principale menace sécuritaire.

Selon l'AWSD[7], la violence contre les humanitaires a augmenté de manière significative, notamment depuis 2006. L'année 2011 représente le point culminant des attaques contre les humanitaires avec 308 victimes[8]. La diminution des statistiques sur le nombre d'attaques de 2009 et 2011 est notamment expliquée par l'amélioration des mesures de sécurité dans les ONG ou la réduction

1. Citation de Thomas Hobbes, *De Cive* (épître dédicatoire), 1642, originellement attribuée au dramaturge latin Plaute (254-184 av. J.C)

2. Voir le rapport *Aid Worker Security Report 2012 – Host States and their impact on security for humanitarian operations.*

3. Dictionnaire Larousse

4. *Humanitarian Practice Network* (HPN), n° 30, « Rethinking humanitarian security », juin 2005, p. 32.

5.. https://aidworkersecurity.org/

6. Rapport *Stay and deliver de OCHA, Good practice for humanitarians in complex security environments*, 2011.

7. Cette base de données ne considère que les incidents de sécurité qui y sont reportés… Voir aussi le rapport *Aid Worker Security Report 2011.*

8. Le précédent pic était en 2008 avec 276 victimes, selon l'AWSD.

de la présence humanitaire dans les endroits les plus à risques – pour raison de sécurité ou d'accès restreint.
L'évolution des contextes humanitaires a mené à la théorisation de la gestion de la sécurité. Dans la réalité, elle est soumise à des paradoxes inhérents, insolubles et parfois difficilement prévisibles selon les contextes.

Théorie pragmatique et paradoxes pratiques de la gestion de la sécurité

Le document théorique de référence de la gestion de la sécurité humanitaire est la *Revue des Bonnes Pratiques* (RBP)[9] de 2000 mise à jour en 2010. Elle théorise trois composantes du paradigme du « triangle de la sécurité »[10] : l'acceptation qui cherche à réduire la menace à travers l'entretien de bonnes relations et de confiance avec les acteurs locaux (population locale mais aussi agents susceptibles d'entraver l'accès) ; la protection qui vise à réduire la vulnérabilité à la menace en « durcissant la cible » ; et la dissuasion qui se construit sur des contre-menaces pour assurer les objectifs du projet. En ce qui me concerne, la mise en pratique de cette théorie s'est avérée pour moi complexe voire contradictoire.
Le processus d'« acceptation » m'a amené à deux constats. Tout d'abord sur la qualité des programmes, à la fois exigence éthique et impératif de sécurité. En 2006, suite au tremblement de terre au Pakistan, c'est en étant efficace que nous étions le plus acceptés. Puis, paradoxalement, c'est en travaillant à la passation et à ne plus être nécessaire que nous érodions par là même l'acceptation fondée sur les besoins à combler.... D'autre part, les principes d'impartialité, de neutralité et d'indépendance mènent à avoir différents interlocuteurs, parfois en conflit, pour mener à bien un projet. La collecte d'informations et les discussions avec différents acteurs peuvent permettre de dénouer des situations compliquées ; elles peuvent aussi être ressenties comme une activité de collecte de renseignements ou de collusion...
Pour ce qui est des mesures de « protection », la construction de murs surmontés de barbelés ou la réduction des mouvements de personnels peuvent certes protéger. Elles éloignent aussi les humanitaires des bénéficiaires et peuvent miner l'acceptation. Les maisons d'expatriés transformées en prisons volontaires et les « mentalités de bunker[11] » peuvent être préjudiciables dans l'effectivité de l'accès mais aussi dans les représentations des bénéficiaires. Les mesures de réduction de la visibilité à travers l'absence de logos sur le matériel utilisé, l'utilisation de voitures locales louées ou de taxis sont aussi sources de questionnement ; elles créent de la distance et de la confusion dans l'identification, la présence et l'activité de l'ONG et éloignent de certaines sources d'information. L'impression de manque de transparence peut contribuer à la méfiance des acteurs locaux. Les mesures de protection sont aussi parfois liées à des adaptations contextuelles rapides et obligées. Dans les Territoires palestiniens, en 2011, l'utilisation du logo de Médecins du Monde était toujours source de questionnements, qu'ils concernent la langue à utiliser – français ou arabe –, la confusion avec des logos d'autres institutions[12] ou l'intention contradictoire de passer inaperçu tout en pouvant être identifié en cas d'incidents...
La stratégie de la « dissuasion », enfin, se fonde sur tous les moyens possibles pour pouvoir atteindre les objectifs d'un projet considéré comme prioritaire. Or, l'utilisation de la protection armée pose des questions éthiques et pratiques complexes[13]. L'usage des moyens de pression juridique ou diplomatique est souvent délicat à mettre en place. En 2010, au Liberia, face à des tentatives sérieuses d'intimidation contre des employés, il a fallu avoir recours à la menace de suspension des activités. Cela a conduit à la mobilisation du gouvernement libérien, soucieux de régler l'affaire touchant notre ONG. La contre-menace de suspension ou le retrait des opérations ne doivent cependant pas apparaître comme du « bluff ». En effet, elles peuvent avoir des conséquences administratives et logistiques coûteuses, être mal perçues et devenir irréversibles.
La gestion de la sécurité est ainsi pour moi un exercice d'équilibriste incertain et improbable. Tout ce qui est fait – ou non – peut avoir des conséquences inattendues. Les stratégies déployées pour contrer une menace peuvent en faire naître une autre : les moyens utilisés pour la mise en place des programmes (notamment les voitures) peuvent attirer les convoitises, le déploiement d'équipements de télécommunication pour assurer la sécurité peut constituer un intérêt pour les acteurs armés, les enveloppes financières de sécurité peuvent être la cause de vol avec violences, le développement d'un réseau d'acteurs locaux diversifiés peut constituer une aide ou un enjeu diplomatique risqué... À mon sens, la difficulté réside surtout dans le fait que la sécurité se définit dans un jeu subtil et complexe d'images données et de perceptions différentes.

Le pari de la sécurité : l'illusion du contrôle des risques

Aucune approche de la sécurité, analyses de situations et précautions prises n'a jamais pu me garantir le risque zéro. Telle l'épée de Damoclès, la notion de « risque résiduel[14] » souligne bien la difficulté à tout prévoir et contrôler. Suivre le contexte local et international, définir les zones à risques sur des cartes, éviter les

9. La *RBP, gestion opérationnelle de la sécurité dans des contextes violents* est une publication du *Humanitarian Practice Network* (HPN) de l'Overseas Development Institute (ODI).

10. Voir RBP, chapitre 3, p. 59. Comme souligné par les auteurs, ce paradigme n'est pas statique mais adaptable à la réalité du terrain.

11. Terme emprunté au rapport *Stay and deliver*, déjà cité.

12. Notamment la ressemblance du logo de Médecins du Monde avec ceux des agences des Nations unies ou encore sa similitude avec les couleurs du drapeau israélien...

13. Voir sur ce point, la RBP 8

14. Défini par le *rapport Stay and Deliver*, page XV, comme « le risque inévitable qui demeure après que toutes les mesures de réduction des risques ont été prises ».

routines, réduire les mouvements lors des moments de tensions, n'empêchent pas toujours d'être au mauvais endroit au mauvais moment. Et ce, même si, *a posteriori*, l'analyse à froid pourra souvent démontrer les manquements qui ont mené à l'incident… En 2008, à Tijuana, au Mexique, le principal risque était finalement de se retrouver, par hasard, au milieu d'un règlement de comptes armé entre narcotrafiquants dans un restaurant, dans la rue ou lors de courses-poursuites sur le périphérique… Le développement d'outils techniques pour évaluer le contexte sécuritaire peut aussi parfois être trompeur. Les analyses restent toujours basées sur des informations fluctuantes, fragmentaires et « situées » par les informateurs. Elles se fondent sur les informations disponibles, contradictoires, occultées, rumeurs, informations à recouper et confirmer ou encore la désinformation. Au Yémen, par exemple, le peu d'informations officielles sur les enlèvements – aux motifs toujours présumés – ne permettent pas de faire l'analyse de ces kidnappings – ciblés, régionalisés, préparés, d'opportunité ou tribaux ? – et de s'en prémunir en conséquence.

En tant qu'humanitaire, nous n'avons ni le mandat ni les moyens d'éliminer ou de diminuer la menace même. Au mieux, nous pouvons travailler sur la vulnérabilité, réduire les risques et l'exposition à la menace ou tenter de limiter l'impact de tout incident qui surviendrait. Loin de la gestion réactionnelle liée à des incidents ponctuels, la gestion de la sécurité est un processus d'attention continue du contexte d'intervention et de ses acteurs. Dans cet exercice, on peut être tenté de croire que les stratégies développées nous protègent vraiment. Cependant, il est difficile d'évaluer si et dans quelle mesure ces dernières sont effectivement fonctionnelles. En effet, elles ne seront considérées comme inefficaces que lorsque l'incident que l'on souhaitait éviter se produira… Ainsi seul l'échec invalide une stratégie quand bien même cette dernière pouvait présenter auparavant des lacunes. En l'absence de critères objectifs d'évaluation de la pertinence d'une approche, ce sont souvent les perceptions et intuitions de chacun qui précisent les décisions à prendre pour la gestion de la sécurité ; or celles-ci ne sont pas homogènes au sein d'une équipe humanitaire.

Différentes évaluations d'un même risque : quand la subjectivité recherche l'objectivité

La définition du mot « sécurité » souligne bien la part donnée aux impressions : « Confiance, tranquillité d'esprit qui résulte de l'opinion, bien ou mal fondée, qu'on n'a pas à craindre de

danger[15] ». La perception est parfois cause des problèmes de sécurité – lorsque les humanitaires sont ciblés – et au cœur de sa gestion sur le terrain. Celle-ci repose en effet sur le jugement d'une situation et la capacité d'évaluation de l'efficacité relative des différentes options de sécurité. Or, comme le souligne Jean-Christophe Rufin, « on peut très bien connaître son environnement immédiat et être pourtant en danger. Ces groupes terroristes sont en effet très mobiles. Ils peuvent venir de très loin pour réaliser une prise d'otages ou commettre un attentat. Cette réalité est trop souvent évacuée par des équipes qui pensent maîtriser les choses parce qu'elles connaissent les populations et sont présentes depuis longtemps[16] ». L'environnement se lit différemment selon ce que je suis, les informations dont je dispose et mon expérience. La perception du danger est liée au sentiment de peur, d'instinct, considérations intérieures et personnelles. Le rapport d'Aid Worker Security Report de 2011[17] souligne que la connaissance du cadre de compréhension local et la présence prolongée dans les contextes d'intervention peuvent expliquer les différences d'appréciation sur l'état de la sécurité dans un contexte donné : surestimation des conditions de sécurité locales par les employés expatriés, approche plus passive et fataliste de leur propre sécurité par les employés nationaux. L'habitude crée une accoutumance aux risques qui peut s'avérer préjudiciable. Le seuil de tolérance aux risques peut également différer d'une personne à l'autre. Les prises de décisions doivent ainsi prendre en compte tous les points de vue en évitant les écueils suivants : expatriés qui se considèrent comme experts en sécurité alors qu'ils méconnaissent le contexte ou encore personnels nationaux qui, pour des raisons économiques, des ambitions professionnelles ou une mauvaise gestion de la pression, se mettent en danger. La participation à la gestion de la sécurité du personnel national pose d'ailleurs souvent des questionnements sur le niveau d'information à lui fournir, entre le « trop » qui peut mettre en situation de pression – notamment pour les questions financières – et le « pas assez » qui ne permet pas de compléter les analyses. Sans oublier que le personnel national peut parfois aussi être la source des incidents de sécurité, pour divers motifs. La gestion de la sécurité à distance – assurée par le personnel des sièges – est encore davantage biaisée par l'éloignement géographique, la déconnection contextuelle et l'absence des facteurs que sont l'intuition et le ressenti. La vision et les décisions peuvent être différentes entre ceux qui, au siège, analysent en continu l'information (parfois au risque d'un « effet de loupe »), ceux qui, sur le terrain, gèrent quotidiennement la sécurité et ceux qui vivent très directement les incidents de

15. Dictionnaire de l'Académie française, 8e édition ; définition reprise par http://fr.wiktionary.org

16. Voir l'entretien accordé par Jean-Christophe Rufin à la revue *Humanitaire*, n° 28, « Sahel : danger de désert humanitaire ? », p. 64-71.

17. *Aid Worker Security Report 2011*, déjà cité.

sécurité. L'échange des points de vue entre ces personnes évoluant à différents niveaux reste essentiel pour trouver l'équilibre entre frilosité exagérée et témérité dangereuse.
La gestion de la sécurité repose donc sur des perceptions. Elle exige de bien comprendre et appréhender l'environnement local dans lequel les humanitaires évoluent mais aussi le rôle, à la fois réel et perçu, que ces derniers y jouent.

« Être, c'est être perçu »

La gestion de la sécurité pousse à redéfinir et prendre garde à ce que l'on est et représente. En somme, « être, c'est être perçu[18] », c'est l'obligation continue d'avoir conscience de notre perception et de celle des autres. Cela amène à trois niveaux de réflexion entre ce que l'on pense de nous-mêmes, ce que nous pensons des autres et ce que nous pensons qu'ils pensent de nous. Apparence et comportements, considérations culturelles et religieuses, sources de financements, modalités d'actions (partenaires, lieux d'intervention, choix des bénéficiaires…), tout est affaire de communication, laquelle peut nous échapper à tout moment, créant un fossé entre ce qui est prévu, ce qui est fait, ce qui est dit et ce qui est compris. À titre d'exemple, en 2011, dans les Territoires palestiniens, nous avions fait le choix d'afficher le logo de MdM de manière à ce que l'emblème de la colombe ne soit pas confondu avec la croix d'une ONG missionnaire…
La présence ou l'action même de l'ONG peut représenter un facteur de risques : la frustration d'évaluations qui n'aboutissent pas à des projets, des engagements reconsidérés perçus comme des promesses non honorées, le manque de qualité des programmes, le mode de vie du personnel de l'ONG. En tant que « perturbateur d'équilibre[19] », les humanitaires changent aussi la donne économique, influent sur les jeux de pouvoir, sont sources de témoignages parfois dérangeants, travaillent à la stabilité et à la paix, proposent des projets innovants et parfois controversés. En ce sens, l'action humanitaire peut, par objectif, bénéficier à certains et, par incidence, déplaire à d'autres qui chercheront à y faire obstacle. En 2011, dans le nord du Yémen, le projet de planning familial de Médecins du Monde était source constante de tensions avec les autorités malgré l'intérêt secret de certaines femmes pour un programme qui leur permettait d'acquérir une sorte d'émancipation et de contrôle sur leur vie sexuelle et sociale.
La plus grande difficulté dans la maîtrise de cette communication a pour moi résidé dans le fait que les personnes externes ne font pas la distinction entre les différents types d'organisations. L'acceptation durement acquise peut être mise à mal par les effets de la mondialisation médiatique, comme ce fut le cas avec les caricatures de Mahomet de 2006 au Moyen-Orient ou encore le comportement d'une autre ONG comme en témoigne l'affaire de l'Arche de Zoé en 2007 en Afrique. La sécurité des uns dépend aussi de ce que sont et font les autres… La responsabilité est de chacun mais il n'y a aucune assurance ou contrôle du respect et du comportement de tous. En ce sens, les ONG sont elles-mêmes sources et facteurs de leur propre insécurité.

18. Formule de l'évêque George Berkeley (1685 - 1753), philosophe irlandais de la théorisation de l'idéalisme empirique ou immatérialisme.

19. Stéphane Vinhas, « Quand la présence doit se penser absence : l'exemple du Liberia », *Humanitaire* [En ligne], 28 | 2011.

Les bienfaits de la prudence, l'assurance des projets humanitaires

La gestion quotidienne de la sécurité, avec ses interdictions et son suivi des règles, est restée pour moi la cause principale de tension dans la gestion des équipes. Ces dernières se sentent dépossédées, contrôlées, en manque de confiance. Or, le responsable de mission a le devoir – au moins moral – et l'obligation de moyens d'assurer la sécurité de ses collègues. Le principe reste clair : les règles de sécurité se discutent avant ou après les incidents mais pas pendant. Dans les discussions argumentées, les « finalement, il ne s'est rien passé » se confrontent au « il aurait pu se passer quelque chose », les débats prenant généralement fin avec cette question : « et s'il s'était passé quelque chose ? ». Tout humanitaire est responsable de sa propre sécurité mais aussi de celle des autres. Au-delà de l'incident lui-même, il faut surtout pouvoir en prendre en compte les conséquences au niveau personnel mais aussi sur l'organisation. En 2011, au Yémen, le risque de kidnapping faisait peser la menace de ne plus avoir de coordonnateur sur le terrain, d'avoir à gérer un incident qui paralyse la structure entière, de donner une mauvaise image sur la gestion de la sécurité de l'ONG et de se couper de prochains recrutements pour les programmes. La prudence est aussi dictée par le bon sens. Les incidents de sécurité ont des significations différentes en fonction des pays, de la régularité et des zones où ils surviennent. Le seuil d'alerte est différent d'un pays à l'autre. Au Yémen, on porte davantage attention aux lieux, régularité et cibles des kidnappings plutôt qu'à leur existence, et on s'intéresse plutôt au lieu des combats qu'à leur nombre et à leur intensité. Pour la Bande de Gaza, dans le cercle de la violence où il est difficile de définir ce qui est cause et conséquence, la montée de tensions se mesure non pas au lancement sporadique de roquettes, mais à leur nombre, à la nature et à l'intensité des représailles de l'armée israélienne.
Le pari de la sécurité reste pour moi celui-là : il est difficile d'évaluer le risque quand tout est fait pour qu'il n'ait pas lieu ; un danger qui ne se manifeste pas ne signifie pas qu'il a totalement disparu. Les

mesures prises pour se prémunir peuvent incidemment biaiser l'analyse de la présence de ce risque. Quoiqu'il en soit, les principes sont clairs : la sécurité prime sur l'aspect opérationnel et financier ; le plus sûr prime dans les prises de décisions. La prise de risque dans le contexte humanitaire n'a pas seulement des conséquences pour les humanitaires eux-mêmes mais aussi et surtout pour les populations bénéficiaires.

Prévenir plutôt que guérir : conséquences opérationnelles de la gestion de la sécurité

Au-delà de l'écriture d'un plan de sécurité, la gestion de la sécurité a également une implication sur plusieurs aspects de l'organisation et de la mise en place du projet humanitaire. L'apparition du poste de « référent sécurité » – aux sièges des organisations comme sur le terrain – et les modules de formations spécifiques sont l'aboutissement d'une prise de conscience progressive.
Le paramètre sécurité est de plus en plus pris en compte dans les processus de recrutement et influe sur les aspects politiques du profil général du personnel. La recherche de personnels sensibilisés, qualifiés et expérimentés dans ce domaine reste cruciale pour diminuer les risques. L'information sur les situations de sécurité et les formations thématiques, obligations éthique et légale de moyens, sont aussi primordiales. Les qualités de représentation, de sociabilité, diplomatie et de négociation sont aussi prisées pour la mise en place des projets, tout comme le travail sur la perception des projets, le développement des réseaux d'information et la consolidation des stratégies d'acceptation. La résistance au stress – impliquant une sensibilisation à la notion de « *burn out* » – est un autre critère pour éviter les conduites à risques personnellement et collectivement préjudiciables qui devraient toujours être sanctionnées. La difficulté de la gestion des ressources humaines en lien avec la sécurité est double : comment former les « premières missions[20] » à de tels contextes sans les exposer aux risques ? ; comment gérer le manque d'envie des plus expérimentés à continuer de travailler dans des contextes usants ? La considération de la sécurité amène aussi à choisir pour les postes clés de coordination plutôt du personnel international considéré comme plus neutre et impartial. Cela oblige également à choisir d'écarter certaines nationalités particulièrement visées dans certains contextes.
La gestion de la sécurité a également un impact sur la composante financière des projets : achat de matériel pour sécuriser les bâtiments ou d'équipements de communication, assurances, évaluations, breaks et soutiens psychologiques si besoin… En 2012, au Yémen, suite à divers enlèvements sur les routes, les voyages aériens entre la capitale Sana'a et le lieu des opérations à Sa'ada dans le Nord, bien que plus coûteux, ont été préférés comme l'option la plus sûre de se rendre sur place pour l'équipe de MdM.
La gestion de la sécurité requiert également du temps entre écriture de rapports, suivi de l'information, gestion des incidents. Le besoin d'être informé de la manière la plus rapide et régulière possible peut également constituer un coût. Sur le terrain, cela a mené à la création de forums *ad hoc*[21] proposant des rapports d'incidents, des analyses de l'évolution de la sécurité et des formations. Les informations partagées entre ONG sur les analyses et les mesures prises sont toujours intéressantes pour prendre des décisions, même si elles ne représentent pas forcément les directions que les autres organisations souhaitent suivre.
La question de la sécurité peut aussi être soulevée dans les prises de décisions programmatiques, notamment sur les activités de protection, de plaidoyer, de témoignage. L'éthique et la volonté de dénoncer des faits ou des atteintes aux droits humains sont parfois mises en balance avec l'impératif de sécurité des équipes sur place et la possibilité de pouvoir continuer les programmes. Cette question se pose sur le fait même de mener de telles activités ou encore sur la manière de le faire (entretiens privés ou déclarations publiques, transfert d'informations à d'autres organismes, diffusion locale ou internationale…). Le cas de force majeure, qui réfère directement à la sécurité, est également une clause de possible rupture de partenariat local ou convention avec les ministères. En outre, l'attention particulière portée à la sécurité par les ONG est parfois aussi instrumentalisée par les gouvernements pour réduire l'accès à certaines populations[22]. Dans les Territoires palestiniens notamment, la politique du blocus de Gaza et les restrictions de mouvements associés représentent des obstacles à l'accès humanitaire. Cela a été chiffré et dénoncé par l'Association des Agences Internationales pour le Développement (AIDA) à Jérusalem en 2011.
La prise de risques est inhérente à l'engagement humanitaire, liée à la nature même des contextes d'intervention. Le défi reste de rendre ce risque acceptable pour pouvoir continuer d'apporter un soutien aux populations les plus vulnérables, malgré tout, mais pas à n'importe quel prix.

Sécuriser l'espace humanitaire : minimiser les risques, maximiser l'impact

La logique est implacable pour les humanitaires : plus les risques de sécurité sont importants, plus les besoins humanitaires le sont aussi. Les facteurs qui créent l'insécurité des humanitaires sont bien

20. Formule usuelle désignant dans les ONG les personnes effectuant leur première mission humanitaire, ayant donc une connaissance limitée de la réalité, des enjeux et modalités d'action des projets.

21. On peut citer ici, avec leur date de création : Afghanistan NGO Safety Office (ANSO) – 2002 ; NGO Coordinating Committee in Iraq (NCCI) – 2003 ; Balochistan INGO Consortium-Security Management Support Project (BINGO) – 2004 ; NGO Safety Program - Somalia (NSP) -2004 ; PakSafe in Pakistan – 2007 ; Gaza NGO Safety Office (GANSO) - 2008.

22. Voir sur ce point le rapport *Aid Worker Security Report 2012*, déjà cité.

souvent les mêmes qui ont appelé leur présence et les empêchent d'agir une fois sur le terrain. C'est l'exemple du Yémen où les zones de malnutrition coïncident avec les régions de conflits. Or, la présence et la proximité avec les populations affectées est un prérequis d'un projet humanitaire efficace. « Sécuriser l'espace humanitaire » signifie à la fois permettre aux populations d'avoir accès à l'aide mais aussi, pour les humanitaires, avoir les moyens d'obtenir un accès effectif à ces dernières. Lorsque les humanitaires sont ciblés ou qu'on leur refuse l'accès, alors la qualité et la quantité de l'aide se réduit et les bénéficiaires en sont les victimes, à double titre. Comme le remarque Jean-Christophe Rufin : « C'est au contraire une forme de «double peine» : les populations sont d'abord victimes de leur proximité avec la zone de guerre et ensuite de ses effets, à savoir le départ de nombreuses ONG [...][23] ». Les humanitaires se retrouvent alors devant le dilemme éthique : rester ou quitter un lieu d'opération. Aujourd'hui, les approches humanitaires cherchent non pas à éviter le risque mais à le gérer. La question « quand s'en aller ? » a fait place à « comment rester » ? Les décisions se prennent en mettant en balance la nature et la qualité des projets avec les risques encourus. L'espace humanitaire se gagne en fait à travers des programmes efficaces. Comme le souligne un humanitaire en Colombie : « Vous ne venez pas en proclamant un espace humanitaire ; vous délivrez une aide et vous gagnez cet espace. Il ne peut pas être fondé sur des principes rhétoriques, mais sur une prestation uniforme.[24] »

23. Voir l'entretien accordé par Jean-Christophe Rufin à la revue *Humanitaire*, déjà cité.

24. Cité dans le rapport *Stay and Deliver*.

Vouloir et pouvoir agir

La sécurité fait partie intégrante de la mise en place d'un projet humanitaire. Gérer la sécurité n'est pas une fin en soi mais constitue un élément incontournable pour pouvoir atteindre les objectifs d'un projet sans entraves. En ce sens, c'est un moyen avec un objectif opérationnel. La sécurité renvoie les humanitaires à ce qui les constitue – les principes de leurs actions, leur mandat –, mais aussi à la nature de ce qu'ils font et à la manière dont ils le font – qualité des programmes dans un contexte aussi bien choisi qu'imposé. Les couloirs humanitaires protégés par des militaires ou encore l'alignement des ONG sur les discours politiques sont des facteurs qui brouillent les lignes de la perception. L'éloignement des principes humanitaires que sont l'indépendance, la neutralité, l'impartialité et la laïcité, au-delà d'être une atteinte à l'éthique humanitaire, reste également une menace indirecte à l'intégrité physique des humanitaires. En ce sens, l'exemple de l'ONU qui n'est pas une ONG mais un acteur politique à la fois investi dans des actions militaires avec des forces de maintien de la paix et dans l'aide humanitaire à la population à travers ses agences civiles doit nourrir notre réflexion : cette organisation internationale est la plus touchée par les incidents de sécurité.

Écarts et dérives sont bien souvent à l'origine des risques et vulnérabilités des ONG. Certaines menaces sont le produit de la mondialisation dans laquelle l'humanitaire s'inscrit, lui qui est parfois perçu comme une entreprise de moralisation du capitalisme ou un représentant de l'impérialisme occidental, quand on ne l'accuse pas d'espionnage, de véhiculer une esprit colonisateur et de poursuivre des agendas politiques ou militaires. Le respect de la vie, de la dignité, de la liberté et la redevabilité des ONG pour la qualité de leurs programmes sont des principes essentiels dont il ne faut pas s'éloigner. OCHA[25] l'exprime parfaitement : « Quand les gens dans le besoin sont privés d'assistance parce que les travailleurs humanitaires sont attaqués ou empêchés, nous ne sommes pas confrontés à un problème politique ou diplomatique, nous sommes face à un outrage et à un acte criminel en vertu des lois nationales et internationales ».

25. Bureau de coordination des affaires humanitaires (ONU), voir rapport *Stay and Deliver*, déjà cité.

L'auteur

Stéphane Vinhas est conseiller en développement à Médecins du Monde-Canada. Il a été responsable des projets Moyen-Orient au département Long Terme de Médecins du Monde-France après plusieurs missions sur le terrain (Colombie, Pakistan, Mexique, Haïti, Liberia, Territoires Palestiniens). L'auteur remercie Aurélien Fayet et Sophie Sanfaçon pour leur relecture attentive.